

Séance du 04 juin 2021

Compte rendu synthétique

Étaient présents :

*Mmes Chaillan Delphine, Kaluza Véronique, Danger Marine,
Mrs Chabaud Jean-Louis, Vivicorsi Pierre-Louis, Madoux Elie, Sabarly Alain, Brard
Richard, Mestre Bastien, Bee Sébastien*

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Danger Marine

Séance : 18h30-20h00

Le Maire propose l'adoption du Compte rendu du synthétique du Conseil Municipal du 02/04/2021. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il demande au Conseil Municipal le rajout de 2 points, à l'ordre du jour du Conseil municipal

- Décision modificative
- Numérotations des rues

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Enfouissement du réseaux électrique BTA** via une convention avec le SDE04 (Gare-Distillerie).
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention autorisant l'enfouissement de la ligne.

- **Le Conseil Municipal a décidé la Mise en place du Compte Epagne Temps (C.E.T) pour les Agents de la Commune**

Le compte épargne temps offre au personnel la possibilité d'épargner des jours de congés et de repos compensateurs. Il est ouvert aux agents titulaires et non titulaires justifiant d'une année de service. Les stagiaires et les non titulaires de droit privé ne peuvent bénéficier du C.E.T.

L'initiative en revient à l'agent qui formule sa demande à l'autorité territoriale.

- **Projet d'une station météo** d'une surface d'environ 25m² située à côté du stade municipal de football.
Le conseil décide à l'unanimité la mise en place de cette station et la signature de la convention entre METEO FRANCE et la Commune.

- **Le conseil municipal a décidé d'acquérir par voie de préemption** le bien situé : Grande Rue à Barrême 04330, cadastré section H n°53 d'une superficie totale de 65 ca, appartenant à Monsieur SCHOCH Fabrice.
La commune doit acquérir cet immeuble, dans le but de renforcer l'attractivité et le développement de l'activité économique du restaurant avoisinant et préserver le commerce local sur la commune.
En effet, tout changement de destination des locaux se situant au rez-de-chaussée donnant sur la voie publique viendrait porter préjudice à l'activité commerciale déjà fragile du restaurant, dans son organisation, son maintien, dans l'extension et l'accueil de son activité.

- **Dans le cadre de la mission "aide à la dénomination et numérotation des voies"** confié au groupe "La Poste", représenté par Mr CLAVEL Stéphane, responsable ADN.
Le conseil municipal a procédé au vote des dénominations restantes afin de finaliser le projet.

- **Le Conseil Municipal adopte une Décision Modificative sur le Budget Principal**, afin de pouvoir régler les frais d'étude du nouveau bureau de recrutement pour le Médecin.

Deux points ont été abordés en question diverses.

- Pierre VIVICORSI, adjoint au Maire, en charge du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) eu du Document D'information Communal Sur Les Risques Majeurs (DICRIM), fait part aux membres du conseil, de la mise en place d'une plateforme « Prédicit » pour les communes.

En effet, il rappelle que L'équipe municipale a décidé l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement.

Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à une situation de crise.

La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Ce D.I.C.R.I.M. présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

- Point sur l'exposition paléontologique.
Retours positifs sur les visites à la Mairie et au Musée de la lavande.
Cette exposition a permis de dynamiser le village et d'utiliser la richesse en fossile de notre commune pour attirer un nouveau public.
Un projet d'un musée à ciel ouvert dans le village est en réflexion.
- Projet de création de deux aires pour camping-car, avec borne affectée, en cours de réflexion.
- La commission des associations souhaite réunir les associations de la commune afin d'établir une communication avec la Mairie et entre elles. Et ce afin de s'entraider, d'organiser et de pérenniser celles-ci.
- Richard BRAD, délégué à la commission Forêt Nature Espace vert, partage aux membres du conseil, un projet intéressant réalisable sur la commune. Soit : la plantation d'arbres dans les espaces urbains non constructible et sans destinations. Projet en cours de réflexion.